

Association Nationale



des Assistants de Service Social

15, rue de Bruxelles 75009 Paris

01 45 26 33 79

site Internet : <http://www.anas.fr>
mail : info.anas@yahoo.fr

COMMUNIQUE

7 février 2011

Pour la présomption de compétence Soutien aux professionnels de la Justice

La mise en cause récente par le Président de la République des professionnels de justice de Loire-Atlantique illustre une dérive dont les travailleurs sociaux en général, et les assistants de service social en particulier, font régulièrement les frais : la présomption d'incompétence, marquée par le doute *a priori* envers les professionnels, leur désignation comme responsables et parfois même seuls responsables !

Nous avons eu l'occasion de dénoncer cette recherche de bouc-émissaire, raccourci qui permet un traitement médiatique simple et vendeur, tout comme la canalisation de l'émotion qui surgit face à des affaires dramatiques. Cette méthode a pour conséquence, voire pour objectif, d'exonérer de toute responsabilité des acteurs qui en ont pourtant de grandes. L'affaire de Pornic montre combien les responsables politiques ont fait le choix d'une restriction des moyens, restriction entraînant des impossibilités d'assurer une mission. Tant qu'il n'y a pas de drame, le décisionnaire peut se vanter de « bien gérer » son budget et ses services ; lorsque le drame survient, il accuse ceux qui font au mieux avec les moyens dont ils disposent. En clair, à ce jeu pervers, le décisionnaire serait toujours gagnant, et le professionnel comme le public, toujours perdant...

Mais l'affaire de Pornic montre justement la perversité de ce jeu. Et le fait que le Président de la République soit le premier des pratiquants de cette méthode malsaine renforce notre colère. Agissant ainsi, il tente d'opposer la population aux professionnels. C'est vrai non seulement pour les professionnels de justice mais aussi pour tous ceux qui interviennent en prévention/protection de l'enfance et tous les secteurs où une prise raisonnable de risque est une des conditions pour parvenir à aider les personnes et la société.

Nous disons donc que

- Tout système ne peut être analysé simplement avec une responsabilité isolée d'un des acteurs : c'est l'ensemble du système qui doit être interrogé. Cela n'empêche nullement de repérer et comprendre les dysfonctionnements qui peuvent exister, voire de désigner des responsabilités et responsables. Mais certainement pas avant un véritable travail de compréhension.
- Aucun système ne peut garantir l'évitement de tout acte, même les plus monstrueux. Le courage politique, c'est de l'assumer et faire en sorte de réduire les risques, pas de donner l'illusion d'une élimination possible et permanente de tous risques.
- Les réponses simplistes et accusatrices ont pour conséquence de fragiliser les professionnels et leurs institutions. Elles renforcent la défiance de la population et conduisent les institutions à agir par excès de prudence. Au final, au nom du risque zéro, ce sont des pans entiers de la population qui en payeront le prix (multiplication des obligations et contrôles excessifs, catégorisation et stigmatisation et d'une population dite « à risques » sur des critères sociaux). Tout cela ne pourra empêcher l'existence de drames même lorsque les meilleures précautions auront été prises.

C'est pourquoi nous soutenons les professionnels mobilisés dans le mouvement en cours et invitons les assistants de service social de tous les secteurs qui le pourront à s'associer aux différentes actions prévues.

Pour le Conseil d'Administration
Françoise LEGLISE
Présidente